ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Assemblée générale 2023

Rapport

ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

21.03.2024 à la Banannefabrik

Présent.e.s (33) : *Marc Baum, Ela Baumann, Jean Bermes, Luisa Bevilacqua, Brian Ca, Gianfranco Celestino, Jill Christophe, Frédérique Colling, Betsy Dentzer, Modestine Ekete, Nataša Grujović, Piera Jovic, Daliah Kentges, Julie Kieffer, Nora Koenig, Ashton Laffineur, Laetitia Lang, Rosalie Maes, Marie-Christiane Nishimwe, Ileana Orofino, Elsa Rauchs, Konstantin Rommelfangen, Anouk Schiltz, Isabelle Schiltz, Paul Schumacher, Gilles Seyler, Mandy Thiery, Michèle Tonteling, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Dagmar Weitze, Peggy Wurth, Meva Zabun*

Excusé.e.s avec procuration : *56 membres*

Ordre du jour

1. Mot de la présidente
2. Modification des statuts de l'association
3. Présentation du rapport d'activité 2023
4. Présentation des activités pour l'année 2024
5. Présentation du bilan financier 2023
6. Rapport des réviseures de caisse
7. Approbation des comptes de 2023 et décharge de la trésorière
8. Approbation du budget 2024
9. Nomination de deux réviseur·e·s de caisse

ASPRO asbl
12, rue du Puits L-2355 Luxembourg
N° RCS : F11308
info@aspro.lu
www.aspro.lu

10. Décharge du conseil d'administration

11. Élection du nouveau conseil d'administration (15 sièges)

12. Élection du·de la président·e, du·de la vice-président·e, du·de la secrétaire et du·de la trésorier·ière par le conseil d'administration

13. Proposition d'augmentation de la cotisation annuelle des membres de 25€ à 30€ à partir de 2025

14. Divers

15. Échange et discussions

1. Mot de la présidente

Nora Koenig souhaite la bienvenue à tou.te.s et prononce son dernier discours en tant que présidente d'ASPRO.

Cf. Rapport d'activité en annexe.

2. Modification des statuts de l'association

Claire Wagener présente la modification des statuts proposée par le CA afin de conformer les statuts de l'association à la nouvelle loi sur les asbl et les fondations du 7 août 2023. La modification, qui avait été envoyée aux membres au préalable, est approuvée par l'assemblée.

3. Présentation du rapport d'activité 2023

Ela Baumann, Jill Christophe, Frédérique Colling, Piera Jovic, Nora Koenig, Mandy Thiery, Clio Van Aerde, Claire Wagener et Peggy Wurth présentent le détail des activités d'ASPRO en 2023.

Cf. le Rapport d'activité en annexe.

4. Présentation des activités pour l'année 2024

Pour présenter les activités prévues en 2024, Claire Wagener revient sur la journée de restructuration du CA d'ASPRO en décembre 2023. Le CA s'était réuni pour analyser son fonctionnement, ses missions et ses objectifs et a tiré comme conclusion que la mission principale d'ASPRO devrait être le conseil et l'accompagnement des membres. Les groupes de travail ont désormais un nouveau fonctionnement : ils seront encadrés par des membres du CA et non plus par la salariée qui n'a pas assez d'heures de travail pour cette tâche. Les groupes de travail restent toujours au cœur du fonctionnement d'ASPRO. Actuellement il y en a 5 en interne : tarifs, contrats (principalement pour la question des droits d'auteur), sécurité sur le plateau (ce groupe de travail sera clôturé bientôt), Kultur|lx (pour répondre aux nombreuses doléances qui sont parvenues à ASPRO, ce groupe de travail accueillera aussi les musicien·ne·s qui ont des doléances similaires), inclusion (après le grand projet de 2023, le groupe de travail se concentre actuellement sur l'échange et les conditions de travail des artistes avec besoins spécifiques et planifie une nouvelle journée de workshops inclusifs pour 2025). ASPRO participe aussi à des groupes de travail externes comme Unmute Power Abuse ou encore le groupe de travail Écoresponsabilité de la Theater Federatioun. Évidemment, le grand chantier d'ASPRO reste les tarifs avec notamment la poursuite des négociations avec les producteurs des tarifs pour les métiers derrière la scène. Une fois des tarifs minima fixés pour ces métiers, comme pour les métiers sur scène en juin 2023, ASPRO pourra aborder l'index, l'ancienneté, les tarifs spécifiques…

5. Présentation du bilan financier 2023

La trésorière Frédérique Colling présente le bilan du 31.12.2023 avec un actif circulant de 56.781,54 € et un passif composé de 54.818,92 € de capitaux propres (résultat reportés et résultat de l'exercice 2023) et de 1.962,62 € de dettes. La perte de l'exercice (5.903,40 €) s'explique par le fait que le projet d'inclusion avait déjà reçu un subside en 2022 qui n'a été dépensé qu'en 2023.

Frédérique montre ensuite le compte de profits et pertes du 01.01.2023 au 31.12.2023 avec des charges totales de 69.778,40€. Les produits se composent de la convention du Ministère de la Culture, des cotisations des membres ainsi que des primes d'assurance payées par les membres qu'ASPRO reverse (en prenant en charge une partie des primes) à la compagnie d'assurance via ACTORS.LU.

6. Rapport des réviseures de caisse

Les réviseures de caisse Betsy Dentzer et Julie Kieffer ont contrôlé la comptabilité de l'association et n'ont pas constaté d'irrégularité.

7. Approbation des comptes de 2023 et décharge de la trésorière

Betsy Dentzer et Julie Kieffer proposent à l'assemblée réunie de donner la décharge à la trésorière. Les comptes sont approuvés et la décharge donnée à Frédérique Colling.

8. Approbation du budget 2024

ASPRO bénéficie d'une légère augmentation de 3,9% de sa dotation financière du Ministère de la Culture. Cette augmentation ne suffit pas pour financer une augmentation du volume horaire de la salariée d'ASPRO, mais le CA a malgré tout décidé de changer le CDI de Jill Christophe de 8 à 10 heures hebdomadaires vus les besoins de l'association et des membres, en finançant le surplus par les réserves d'ASPRO. Évidemment, cette solution ne sera pas durable. Le budget montre aussi l'indemnisation de la présence des membres dans les différents groupes de travail. Avec la démission d'ASPRO de la Theater Federatioun, cette cotisation de 400€ peut être économisée.
Le budget 2024 est approuvé par l'assemblée générale.

9. Nomination de deux réviseures de caisse

Betsy Dentzer et Julie Kieffer acceptent de reconduire leur mandat de réviseures de caisse en 2024.

10. Décharge du conseil d'administration

L'assemblée accorde la décharge au conseil d'administration de 2023, composé de 15 membres et d'un membre coopté.

11. Élection du nouveau conseil d'administration (15 sièges)

Gianfranco Celestino ne souhaite plus faire partie du conseil d'administration de 2024, ni Steve Demuth qui avait été membre coopté. Ils sont remerciés pour leur engagement.

15 personnes se portent candidates pour le nouveau conseil d'administration et sont élues par l'assemblée : Ela Baumann, Jill Christophe, Frédérique Colling, Modestine Ekete, Piera Jovic, Nora Koenig, Rosalie Maes, Konstantin Rommelfangen, Paul Schumacher, Anne Simon, Mandy Thiery, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Peggy Wurth, Meva Zabun. Elsa Rauchs rejoint le CA en tant que membre cooptée.

12. Élection du·de la président·e, du·de la vice-président·e et du·de la trésorier·ière par le conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration se retire pour l'élection des postes officiels et revient avec la distribution suivante :

Présidente : Claire Wagener
Vice-présidentes : Nora Koenig, Clio Van Aerde
Trésorière : Frédérique Colling

Claire Wagener, présidente nouvellement élue, remercie chaleureusement ses deux prédécesseuses à ce poste, Peggy qui était présidente au moment où elle a rejoint ASPRO et Nora qui l'a été jusqu'à ce soir. Elle est consciente que la personne qui occupe la présidence d'ASPRO est plus exposée, mais la collaboration étroite avec le CA et les membres offrent le soutien et la protection nécessaires pour s'engager pleinement et obtenir des résultats. Exerçant entre autres le métier d'assistante à la mise en scène, elle a vu à quel point ASPRO a contribué à l'amélioration des conditions de son travail et elle reste particulièrement sensible à la représentation et la protection des métiers invisibles du spectacle vivant. Elle souligne l'importance d'une augmentation de notre convention pour pouvoir engager une deuxième personne afin que tou·te·s nos membres puissent être soutenu·e·s et entrer en échange selon leurs besoins.

13. Proposition d'augmentation de la cotisation annuelle des membres de 25€ à 30€ à partir de 2025

Le CA propose d'augmenter la cotisation des membres de 5€ à partir de l'année prochaine. Elle n'a encore jamais été augmentée depuis la création d'ASPRO en 2017 et les membres peuvent bénéficier de nombreux services dont un conseil individualisé en cas de besoin. L'assemblée est d'accord que les membres paient 30€ de cotisation annuelle à partir de 2025.

14. Divers

Claire Wagener rappelle qu'ASPRO est toujours ouverte pour créer de nouveaux groupes de travail à l'initiative des membres. Isabelle Schiltz prend la parole et propose de faire un groupe de travail au sujet du 3e genre, elle serait prête à en prendre la responsabilité si d'autres membres étaient intéressé·e·s à y participer.

15. Échange et discussions

Dagmar Weitze prend la parole pour rappeler au sujet de l'inclusion que chacun·e d'entre nous peut être atteint·e d'un handicap d'un jour à l'autre et devenir un·e artiste avec besoins spécifiques pour lesquel·le·s le groupe de travail inclusion s'engage. Jill Christophe profite de l'occasion pour inviter les membres qui ne l'auraient pas encore fait d'adhérer volontairement à la Mutualité des Employeurs (en décembre de l'année en cours pour profiter d'une couverture à partir de janvier de l'année suivante).
Claire Wagener clôture l'assemblée générale et invite les membres à une verre convivial.